Le 24 avril 2012.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 24 avril 2012, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire, agit à titre de secrétaire.

Tous les élus confirment la réception de l'avis de l'assemblée spéciale daté du 18 avril.

05-04-12 LETTRE DE GARANTIE COOP

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que par la présente résolution, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, à la demande de la compagnie Pétro-T, donne une lettre de garantie d'un montant de 30 000 $ pour un an à ladite compagnie, afin de garantir le paiement d'un montant non payé en produits pétroliers, advenant la difficulté de payer de la part de la Coop de Solidarité de Notre-Dame-de-Ham.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec la résolution et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19 h 15).

Accepter sur proposition de M. Pascal Paquette
Seconder par Mme Lise Nolette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chaque résolution individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1

Directrice générale et sec. très.